

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°1 – 02 avril 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

PHENOLOGIE



Débourrement effectif pour les Chardonnay.

Débourrement atteint ou proche pour le Pinot noir. Le Meunier est un peu en retrait.

MILDIU

Maturité des œufs pas encore acquise au laboratoire.

Risque élevé en sortie d'hiver d'après le modèle.

JAUNISSES

Arrachage des ceps « jaunisses » avant le début de la campagne 2024.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Chantiers de pose de la confusion sexuelle en cours.



Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/rapports-techniques-sur-les-resistances-en-france/>

La note technique commune résistances 2024 est disponible ici :

https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/notes-techniques-a106.html?var_mode=calcul

Les observations n'ont pas encore démarré au vignoble.



1. Données météo



Consultez régulièrement les prévisions Météofrance (<https://meteofrance.com/>) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (<https://meteo.comitechampagne.fr/login>).

2. Stades phénologiques



Bourgeon au stade 05 « débourrement »

Une certaine hétérogénéité est observée entre cépages et entre régions, comme habituellement à cette période de la campagne.

Les températures devraient monter à partir de vendredi, avant de baisser à nouveau en cours de semaine prochaine, tout en restant douces.

Le débourrement devrait donc se généraliser rapidement au vignoble.

Chardonnay : stade 05 « débourrement », stade 06 « éclatement du bourgeon » en secteurs précoces.

Pinot noir : stade 03 « bourgeon dans le coton » à 05.

Meunier : stade 02 « gonflement du bourgeon » (en secteurs tardifs) à stade 03.

La date moyenne décennale pour le débourrement est le 14 avril. Il est encore trop tôt pour situer l'année 2024, mais le développement végétatif semble avoir quelques jours d'avance (environ 1 semaine) par rapport à la moyenne décennale.



1. Situation

Le suivi biologique est en cours. Il consiste en un suivi, en conditions contrôlées (échantillons placés en étuve et conservés à 20°C), du temps mis pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver". La maturité des œufs est susceptible d'être acquise au vignoble quand les premières germinations sont observées en moins de 24 h d'incubation au laboratoire. Actuellement, il faut 2 jours en conditions contrôlées pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver" (source Comité Champagne).

Sans surprise, suite aux conditions hivernales et printanières très humides, d'après le modèle Potentiel Système (S. Strizyk, version 2017), l'EPI (Etat Potentiel Infectieux) est élevé. Ce n'est qu'une première tendance, et le potentiel peut évoluer dans un sens comme dans l'autre en fonction de la pluviométrie à venir.

Rappel des conditions nécessaires aux contaminations primaires :

- Maturité des organes de conservation du mildiou (œufs d'hiver) ;
- Réceptivité de la vigne : stade 06 « éclatement du bourgeon » atteint ou dépassé ;
- Conditions climatiques : pluie d'au moins 2 mm avec une température moyenne journalière égale ou supérieure à 11°C (à 2 mètres sous abri) sur un sol déjà humide.

2. Analyse de risque

La maturité des œufs n'est pas encore acquise en conditions contrôlées, et dans la plupart des secteurs, la vigne n'est pas encore réceptive au vignoble. En effet, si les Chardonnay sont actuellement tout juste réceptifs en secteurs précoces (éclatement du bourgeon), les cépages noirs sont en retrait au niveau phénologie.

Cependant, les températures annoncées pour la fin de semaine sont élevées, ce qui devrait accélérer la maturation des œufs de mildiou ainsi que la progression de la phénologie.

A suivre. Un point sera fait dans le prochain bulletin.

3. Gestion du risque

Aucune intervention à prévoir au vignoble.



JAUNISSES

La date limite d'arrachage des ceps positifs au bois noir était le 31 mars. Cependant, si ça n'est pas encore fait, il n'est pas trop tard : les ceps peuvent encore être arrachés.

La gestion des jaunisses comprend bien plusieurs phases : observation, marquage, prélèvement, diagnostic, et pour finir, arrachage des ceps positifs. Il est important d'aller au bout de la démarche et d'éliminer tous les ceps repérés lors des prospections obligatoires et volontaires.

Ne pas agir augmente le risque que ces ceps symptomatiques masquent et retardent la détection d'un nouveau foyer de flavescence dorée.



TORDEUSES DE LA GRAPPE

1. Situation

La date moyenne de début de vol sur ces dix dernières années est le 20 avril pour la cochyliis et le 23 avril pour l'eudémis. Le réseau de piégeage des papillons sera mis en place au vignoble vers le 20 avril.

2. Analyse de risque

Pour rappel, la pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir de l'observation des glomérules. Aucun risque « tordeuses » à ce stade.

3. Gestion du risque

Aucune intervention à prévoir au vignoble.

Les chantiers de pose de la confusion sexuelle sont en cours.

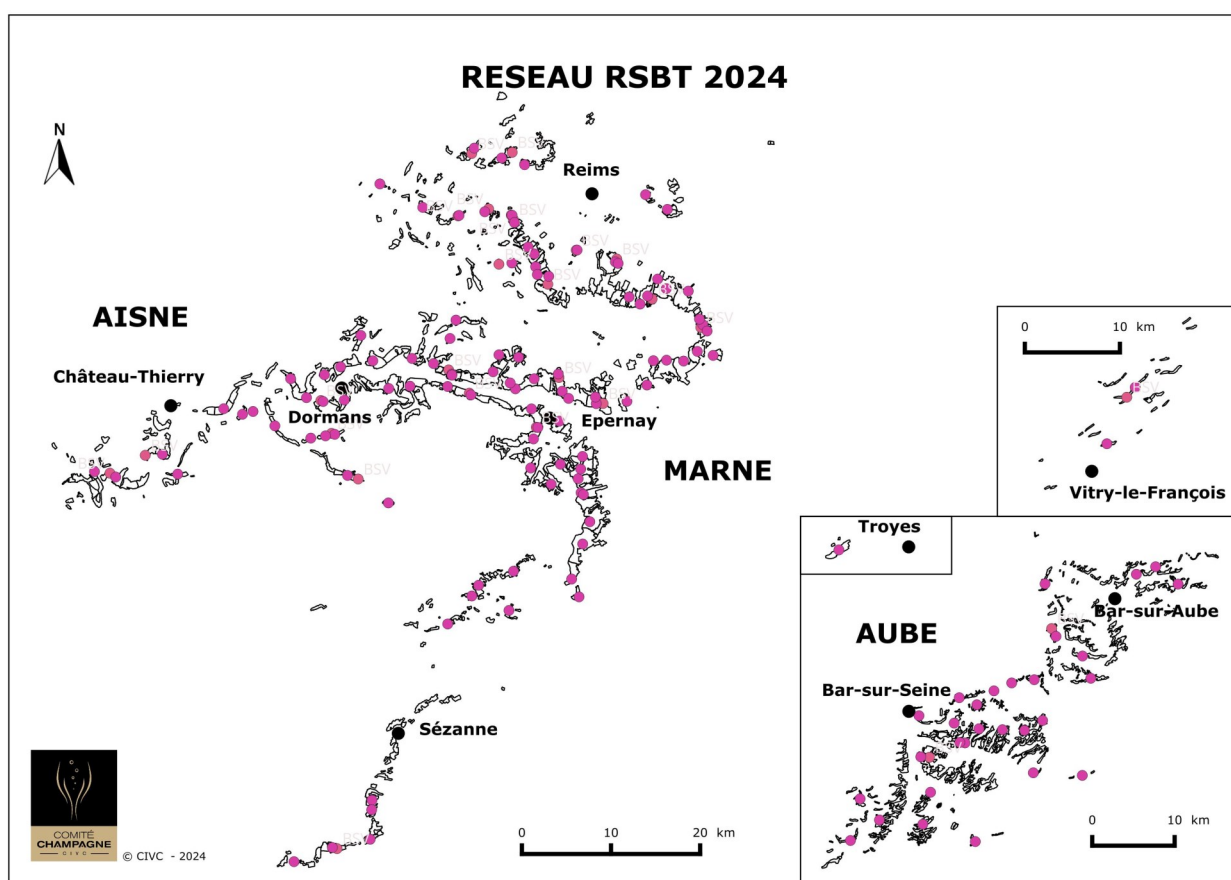


En 2024, le réseau de surveillance biologique du territoire comprend 140 parcelles, réparties sur l'ensemble de l'AOC Champagne.

L'ensemble des acteurs régionaux (services techniques, chambres d'agriculture, conseillers privés, distributeurs...) sont impliqués dans ce dispositif : réalisation d'observations parcellaires et partage de la situation au vignoble et de l'analyse du risque.

Le BSV Vigne, rédigé chaque semaine pendant la campagne, a pour objectif de mettre à disposition des viticulteurs et des conseillers, les éléments nécessaires au raisonnement des pratiques phytosanitaires. C'est un support reprenant la description de la situation sanitaire au vignoble et l'analyse de risque qui en découle.

Pour les viticulteurs, ce bulletin est un outil d'aide pour la gestion de la protection de leur vignoble. Pour les organismes techniques, les messages BSV sont une des bases utilisées pour l'établissement de leurs conseils et prescriptions d'utilisations des produits phytosanitaires, ces recommandations techniques restant de la responsabilité des préconisateurs et des distributeurs.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Ceresia, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'Agriculture de la Marne, GNovagrain, Ets Ritard, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Auboise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Viti-ConV Services, cept, Vinelyss.

Rédaction et animation : Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr



Les notes Biodiversité sont produites dans le cadre du Bulletin Santé Végétal BSV 2.0. Elles sont publiées régulièrement et mettent en avant les pratiques agricoles concourant au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.

L'objectif de ces notes est de faciliter la communication sur ces sujets auprès des agriculteurs, des conseillers agricoles mais aussi plus largement à tout lecteur du BSV 2.0.

<https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>

Vers de terre



Abeilles sauvages



Flore des bords de champs

